

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 8

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*République et Canton de Neuchâtel
Vétérinaire cantonal et inspectorat des ruchers*

Mise à ban LOQUE AMÉRICAINE

Cette épidémie ayant été signalée à La Chaux-de-Fonds, la mise à ban du territoire de cette commune s'étendant au sud d'une ligne allant du Crêt-du-Loche - Eplatures - Avenue Léopold-Robert - Chemin-Blanc en direction de St-Imier, est ordonnée. Tout trafic d'abeilles est formellement interdit dans cette zone.

Levée de ban ACARIOSE

Les territoires des communes de Fleurier, St-Sulpice, Cerneux-Péquignot, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, mis antérieurement à ban, ne sont plus touchés par cette mesure.

L'inspecteur cantonal des ruchers : J. P. Gobbo. Le vétérinaire cantonal : Dr Staehli.

*Département de l'intérieur du canton de Vaud
Service vétérinaire cantonal et Institut Galli-Valerio*

MISE SOUS SÉQUESTRE

La commune de Giez est mise sous séquestre pour loque américaine et la commune d'Oron-la-Ville, pour acariose.

LEVÉE DE SÉQUESTRE

La loque européenne ayant disparu de la commune d'Essert-sous-Champvent, le séquestre est levé.

*Inspecteur cantonal des ruchers :
G. Golay.*

LA FÊTE DE LA ROMANDE DE 1965

Organisée par la Fédération valaisanne les 3 et 4 juillet à Champex tout d'abord, puis à Aoste, cette manifestation apicole romande a connu un franc succès. Toutes les contrées de Romandie ont répondu avec enthousiasme à l'appel cordial de la fédération

organisatrice et c'est ainsi que 200 personnes environ se trouvaient réunies le samedi soir à Champex, et le dimanche vit encore 60 nouveaux participants se joindre à cet important rassemblement des apiculteurs.

Le Valais attire le touriste et, une nouvelle fois, l'accueil chaleureux et spontané qui lui fut réservé, le soleil de ses vallées, la beauté de ses montagnes et la qualité de ses vins, agrémentèrent dans une notable mesure les heures trop brèves de ce rendez-vous apicole.

Déjà, la Municipalité d'Orsières avait prévu que les voyageurs arrivant au train de 16 h. le samedi dégusteraient avec plaisir le verre de l'amitié. Attention hautement appréciée de chacun sous les ombrages de la place de la gare par une température très estivale.

La montée à Champex par le service des cars fut des plus agréable et c'est toujours avec un égal plaisir que l'on retrouve ce valon paisible et son lac idyllique.

La soirée à Champex. Le comité d'organisation de la fête avait prévu après le dîner, excellemment servi, la réception officielle des invités et des apiculteurs, au Grand-Hôtel des Alpes, avec soirée familière.

Il appartenait à M. R. Bovey, président de la Romande, de saluer les invités, les membres et leurs familles. Parmi les premiers, on notait la présence de M. le Dr H. Wille, représentant à la fois la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique et la Section apicole du Liebefeld, de M. Schneider, conseiller technique de la commission d'élevage, également du Liebefeld, de M. et Mme Abgottspon, président de la section du Haut-Valais se rattachant à la VDSB, du Dr Cappi, vétérinaire cantonal valaisan remplaçant M. le conseiller d'Etat Lamper, empêché d'assister à la manifestation, de M. Lovisa, secrétaire communal de la Municipalité d'Orsières, ainsi que plusieurs membres d'honneur de la Romande, parmi lesquels M. Meunier, président d'honneur, le Dr Zimmermann, MM. Dietrich et Gonet.

Si la politique divise les hommes, dit le président, l'amitié les unit et notre fête est placée sous le signe de l'amitié. Il souhaite à tous les participants deux belles journées de détente dans ce Valais toujours accueillant, puis désigne comme maître de céans son collègue du comité central, en la personne de M. André Jacquier, président de la Fédération valaisanne d'apiculture.

Valaisan dans le plein sens du mot, le major de table s'acquittera de sa tâche à la satisfaction de chacun, avec beaucoup de verve, d'esprit et d'à-propos durant toute la soirée.

Quelques productions du groupe folklorique « La Comberitze » apportent tout d'abord une note extrêmement gaie et sympathi-

que, mais avant de donner libre cours à l'enthousiasme provoqué par l'arrivée de cette troupe aux costumes si seyants et aux évolutions si gracieuses, les joutes oratoires, qui ne furent heureusement point trop longues, sont ouvertes par M. le Dr Wille. Exposé concis dans lequel la situation de notre apiculture suisse est passée en revue. Maladies existantes comme partout ailleurs, du reste, mais ferme volonté de lutter pour la santé du rucher suisse et disposition favorable des autorités à l'égard des apiculteurs spécialement en ce qui concerne l'instruction et la vulgarisation, l'utilité de l'abeille étant mise toujours davantage en évidence. Comparée à celle de pays voisins, la situation de l'apiculture suisse est bonne, le prix du miel étant élevé.

Le Dr Cappi est un ami des apiculteurs, le travail de ces derniers s'apparente à celui du vigneron, du paysan, car il dépend aussi en partie des conditions atmosphériques et restera un travail de persévérance dans les difficultés de tous les genres. Par leurs efforts continuels, les apiculteurs forment l'une des forces vives dont notre pays a besoin.

Pour M. Lovisa, c'est un plaisir que de recevoir les apiculteurs de Romandie à Champex, localité rattachée à la commune d'Orsières dont elle est l'un des plus beaux fleurons. Cet exposé simple mais sincèrement exprimé à l'égard de chacun recueillit, comme du reste les précédents, de vifs applaudissements.

Le groupe folklorique « La Comberintze » continua de réjouir, tard dans la soirée, par ses riches productions, tous les participants à cette belle fête. Par l'exécution de chœurs, nos amis fribourgeois, sous la direction de M. Chassot, agrémentèrent également la soirée.

La table genevoise était honorée de la présence de M. O. Niquille, ancien membre du comité central, poète bien connu des lecteurs du journal, sous le pseudonyme de « Nini ». Agé aujourd'hui de 91 ans, le doyen des apiculteurs de la fête, toujours jeune de corps et d'esprit, s'est fait un plaisir de lire un poème qu'en 1957 un inconnu, signant « Delsi », avait composé :

UNE ABEILLE RACONTE...

Je suis née un beau soir de mai
Dans un cadre aux cellules dorées,
Partout ça sentait le muguet,
C'était un jour de grande miellée.

Amoureuse de la nature,
Comme un poète j'aimais les fleurs.
Un jour, partant à l'aventure,
Sur un lys j'ai donné mon cœur.

Dès l'aube jusqu'au crépuscule,
J'ai visité les toutes belles,
Sur un pissenlit minuscule
J'ai récolté un peu de miel.

Mon cœur battait, battait, battait,
Premier beau jour, première sortie.
Avec moi les oiseaux chantaient,
Ainsi donc commençait ma vie.

Quarante nuits, quarante jours,
Sans arrêt j'ai dû travailler,
Mais la mort, c'est comme l'Amour,
On ne peut pas y échapper.

Aujourd'hui les fleurs sont plus belles,
Leur parfum est plus captivant.
Épuisée, j'ai voulu pour elles
Mourir sur leur cœur en rêvant.

Adieu ! Toi, si joli rucher.
De moi il ne restera rien
Que dans un cadre operculé
Un peu de miel pour les humains.

Delsi.

Merci à M. Niquille pour ce bel exemple de fidélité à la Romande, nos compliments et nos vœux pour la prolongation de sa vitalité intellectuelle et physique. Par les applaudissements qui suivirent la lecture du poème, à l'unisson, tous les participants lui ont exprimé leur joie et leur bonheur.

Réd.

La journée du dimanche 4 juillet. La nuit avait donné le temps à un petit orage de se manifester mais, à huit heures déjà, au moment du départ, le soleil réapparaissait. Descente agréable sur Orsières, où 60 participants à la journée du dimanche seulement rejoignaient le gros du convoi. Que fallait-il de plus pour faire l'admiration de chacun, que la montée de cette vallée d'Entremont, vallée chargée d'histoires et de légendes, toute fleurie et ensoleillée ?

Un même Dieu sous un même toit. Dans la chapelle de l'Hospice trop petite en l'occurrence, un culte catholique fut célébré par le prier, tandis que dans le grand salon, mis obligeamment à disposition, M. le pasteur Buscarlet officiait le culte protestant devant un nombreux auditoire.

Le départ pour Aoste. A 2475 mètres d'altitude, le temps varie sans cesse ; soudain, le soleil cède sa place à un épais brouillard et c'est sous la pluie que le convoi prend la route pour Aoste. Descente agréable due au temps qui s'améliore avec l'abandon de l'altitude

et des remparts de neige bordant la route. Contrée inconnue de nombreux apiculteurs qui pour la première fois prennent contact avec cette vallée sœur du Valais que des traditions unissent étroitement. Accueil chaleureux et cordial réservé par la présence au repas, très bien servi, à l'Hôtel Villa-des-Fleurs, de quelques apiculteurs de la région, parmi lesquels le président de la Fédération du pays d'Aoste, qui dit tout le plaisir éprouvé par la visite des apiculteurs de la Suisse romande. Nos collègues italiens, parlant le français, avaient eu la gentillesse de présenter une petite exposition de miel et de matériel apicole. Qu'ils soient ici remerciés pour leur accueil simple mais sincère, ainsi que pour les différentes attentions dont nous fûmes les heureux bénéficiaires.

Le temps ne connaît pas d'arrêt, il poursuit inlassablement sa course et, bien à regret, il faut se soumettre à ses exigences, il faut remonter la grande colline.

Par le tunnel routier du Grand-St-Bernard cette fois, véritable autoroute des grandes Alpes dont les installations diverses sont une merveille de la technique actuelle, on regagne son pays, sur lequel les bondes des cieux se sont ouvertes en cette fin de journée.

La fête de la Romande de 1965 fut magnifique et bien organisée par la Fédération valaisanne, qui a droit aux remerciements des participants. Que tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées acceptent aussi ces remerciements.

Dans son genre, le Valais est assurément l'un des plus beaux fleurons de notre pays, aussi la fête de la Romande de 1965 fait-elle date en créant un nouveau maillon à la chaîne des beaux souvenirs.

G. Matthey.

Maladies des abeilles en juin 1965

<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
Acariose					
<i>Bâle-Ville</i>			<i>Vaud</i>		
Bâle	Bâle	1	Oron	Oron-la-Ville	1
Loque américaine					
<i>Berne</i>			<i>Grisons</i>		
Berne	Herrenschwanden	1	Oberlandquart	Davos-Dorf	1
Fraubrunnen	Grafenried	1	Plessur	Churwalden	1
Konolfingen	Konolfingen	1	<i>St-Gall</i>		
	Stalden	1	Sargans	Sargans	1
Interlaken	Gsteigwiler	1	<i>Tessin</i>		
Nidau	Orpund	1	Locarno	Dunzio Gem. Aurigeno	1
Wangen a.A.	Wangenried	1	Lugano	Banco di Bedigliora	1
Courtelary	Plagne	1	Valle Maggia	Gordevio	3
Delémont	Courfaivre	1		Riveo	1
Franches-Montagnes	Gros-Bois-Derrière				
	Montfaucon	1			

<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Fribourg</i>			<i>Valais</i>		
Glâne	Châtonnaye	2	Martigny	Châtaignier/Fully	1
	Middes	1		Martigny-Croix	1
	Villarimboud	1	<i>Vaud</i>		
Singine	Brünisried	1	Grandson	Giez	1
			Morges	Bussigny/Lausanne	1
Loque européenne					
<i>Berne</i>			<i>Tessin</i>		
Aarwangen	Gondiswil	1	Leventina	Ambri	1
Interlaken	Grindelwald	1	<i>Valais</i>		
Konolfingen	Bigenthal	1	Entremont	Lourtier	1
Trachselwald	Schwarzenbach	1	Martigny	Leytron	1
	b/Huttwil	1		Martigny-Croix	1
Wangen a.A.	Wangenried	3	<i>Neuchâtel</i>		
Courtelary	Combe à l'Ours	1	Val de Travers	Le Crêt Pellaton	1
	Tramelan	1		s/Travers	
<i>Grisons</i>			<i>Section apicole Liebefeld.</i>		
Heinzenberg	Masein	3			
Hinterrhein	Zillis	2			
Plessur	Coire	1			
Unterlandquart	Haldenstein	1			
Vorderrhein	Disentis	1			

Procès-verbal de la 89^e assemblée des délégués de la SAR du 13 mars 1965 (suite)

g) Vœux des sections.

Le président donne lecture des vœux exprimés par les différentes sections dans les rapports annuels, dont voici la teneur :

Les Alpes : Contrôle du miel par inspecteur régional. La rémunération de ce dernier laisse à désirer. Pour une grande distance (ce qui est le cas pour notre section), l'inspecteur régional perd une demi-journée pour Fr. 1.—. Ce problème est à revoir sur une base nouvelle, si nous voulons garder les hommes compétents que nous avons actuellement.

Monthey : Maintien du prix du miel en rapport avec les frais de production.

La Broyarde : Maintenir le prix du bon miel.

La Côte neuchâteloise : Plus de sérieux à la Centrale romande des miels.

Erguel-Prévôté : Le comité estime que certains articles publiés dans la presse apicole et qui pourraient inciter le public à consommer davantage de miel ou à donner la préférence au miel suisse, mériteraient une large diffusion dans la presse suisse.

Franches-Montagnes : Que le prix du miel soit fixé plus tôt et qu'il paraisse dans le bulletin de juin.

Entremont : Avec l'aide des conseillers apicoles, prêts à entrer

en fonction, nous espérons arriver à maintenir une apiculture vivante et prospère.

Béroche et Gorgier : Réduction des droits d'entrée sur le sucre.

La Chaux-de-Fonds et environs : Nous demandons qu'il soit étudié la possibilité de conserver les échantillons de miel du contrôle pendant trois ans, car il est possible de trouver en stock du miel de plus de deux ans.

Conthey : Qu'un cours d'élevage de reines soit organisé dans le sein de la Fédération valaisanne d'apiculture.

Marly et environs : Nous aimerions que l'effectif des membres de la section soit annoncé en même temps que le nombre des contrôles du miel.

Sion : Nous désirons ardemment que la SAR, en fixant le prix minimum du miel, fixe aussi le prix maximum. Que les fédérations soient autonomes pour fixer les prix sur leur territoire, en tenant compte du minima et du maxima de la SAR. Que le miel du Valais soit vendu sous la dénomination de « Miel du Valais ».

Moudon et environs : Révision du statut du contrôle du miel SAR de 1952, surtout en ce qui concerne les frais de déplacements des contrôleurs.

Val-de-Ruz : Que le sucre à prix réduit soit réparti par canton ou fédération, pour éviter que certains grincheux menacent de quitter la Romande.

Gros-de-Vaud : Que l'achat de sucre durci puisse se renouveler bien quelques fois. Bon travail et félicitations à tous ceux qui ont œuvré à la bonne réussite de cet achat de sucre du printemps 1965.

La Genevoise : La section demande que le Comité de la Romande veuille bien intervenir auprès des autres associations apicoles suisses pour qu'un délégué de l'apiculture suisse soit officiellement présent au prochain congrès de l'Apimondia. Nous souhaitons également être subventionné par la Romande pour le cours d'apiculture que nous organisons en 1965.

Jura-Nord : Rétablir les concours de ruchers.

Saint-Maurice : Donner, sous les auspices de la SAR, des cours d'élevage de reines, ainsi que sur l'introduction de celles-ci.

Au nom du Comité central, le président répond aux vœux des sections.

Les questions concernant le contrôle du miel, la rétribution des contrôleurs, la réintroduction des concours des ruchers et la propagande du miel du pays ont déjà été traitées. La demande de la section de La Chaux-de-Fonds et environs de conserver pendant trois ans les échantillons de miel prélevé est retenue et les instructions à ce sujet seront communiquées au responsable du contrôle. Il en va de même pour les vœux exprimés par la section de Marly et envi-

rons en ce qui concerne l'indication de l'effectif des membres en marge des contrôles effectués.

C'est la Fédération suisse des sociétés d'apiculture qui fixe chaque année le prix minimum du miel, ceci dans le but d'éviter des ventes à vil prix. Elle n'a pas jugé utile jusqu'ici de prévoir également un prix maximum. Soin est laissé à chaque apiculteur de placer son miel au mieux. Pour fixer ce prix minimum, il est indispensable d'être orienté au moins approximativement sur les résultats de la première récolte. Il est donc pratiquement impossible d'avancer la date de sa publication.

La SAR est intervenue à deux reprises déjà auprès de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture pour que la Suisse soit représentée officiellement au congrès Apimondia à Bucarest. Nous attendons encore une réponse définitive à notre dernière lettre.

Compte tenu de la bonne récolte de l'année 1964, une démarche entreprise auprès de l'autorité compétente en vue d'obtenir une réduction des droits d'entrée sur le sucre a été retirée par la suite. Le moment n'était certes pas propice pour porter cette question devant les Chambres fédérales.

L'action du sucre durci à prix réduit a rencontré un très gros succès. Si des stocks de sucre semblables devenaient encore disponibles, les sections, dont les inscriptions tardives n'ont pu être retenues, seraient bien entendu servies les premières.

Il est réjouissant de constater que plusieurs sections désirent organiser des cours d'apiculture et d'élevage. La SAR subventionnera ces cours dans la limite du crédit budgété. Les sections intéressées devront toutefois adresser au préalable, au Comité central, un programme et un budget détaillé de ces cours.

La Centrale romande des miels, en stockant les excédents de la récolte 1964, a incontestablement rendu un grand service à l'ensemble des apiculteurs. Le comité de la SAR est néanmoins intervenu auprès de cette Centrale pour qu'elle n'accepte à l'avenir que des miels soumis à l'Office de contrôle compétent de la SAR.

C'est avec consternation que l'assemblée des délégués a appris, vers la fin de la matinée, le décès de M. Hellwig, président de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture et de la Société des apiculteurs de la Suisse alémanique. Les membres qui ont assisté à la Journée de l'abeille, organisée dans le cadre de l'Expo 1964, se souviendront certainement avec quelle compétence M. Hellwig a mené ces débats, tout en s'adressant à ses amis apiculteurs dans les trois langues nationales. Très émue, l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Après un succulent repas, servi au Buffet de la gare CFF, les délégués ont eu le plaisir d'écouter une conférence donnée par M. Schneider, de la Station fédérale du Liebefeld, sur le sujet :

« Problèmes en apiculture ». Liant d'une façon très adroite ses vastes connaissances théoriques et pratiques, le conférencier a traité en quatre points le problème de la réussite en apiculture, soit : emplacement du rucher, conduite du rucher, sélection des races et des lignées et système de la ruche.

En son nom personnel et au nom des délégués, le *président* remercie chaleureusement le conférencier pour son excellent exposé. Il le prie également de faire part à la Division fédérale de l'agriculture et à la Station du Liebfeld de la reconnaissance des apiculteurs romands pour l'activité déployée par ces deux instances en faveur de l'apiculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 45.

Le secrétaire : Le président :
V. Bohnet. *R. Bovey.*



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour août 1965

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas ! Ce vieil adage reste valable pour l'apiculture, et se trouve à nouveau confirmé dans les faits.

Il ressort des renseignements que nous possédons, que la récolte, à part quelques exceptions confirmant la règle, est quasi nulle en Suisse alémanique et de faible à très faible en Romandie. Le temps instable, les orages trop fréquents et souvent violents, les chutes de grêle ici et là, semblent avoir définitivement compromis les chances de voir des hausses pleines. A moins d'une miellée tardive, toujours possible mais probablement locale, et indésirable si elle survient en fin de mois, on peut donc considérer la saison apicole comme terminée pour ce qui concerne la récolte et il faut songer à se préparer pour 1966.

Parler d'hivernage, alors que les vacances estivales battent leur plein, que de tous côtés, à la mer comme à la montagne, les corps des heureux oisifs se dorment au soleil, peut sembler paradoxal ; mais, mon cher débutant, c'est en août déjà qu'il faut travailler à assurer la saison prochaine. Plus tôt l'on s'y prendra, plus les chances de succès seront grandes. Voici donc ce que nous conseillons :

Si le temps reste défavorable pour la récolte, si aucun apport n'est constaté, il faudra enlever au plus tôt les hausses, si ce n'est